

Guide sur l'examen paramédical et les tests de laboratoire pour les propositions d'assurance



Dans le cadre de votre proposition d'assurance, la Sun Life pourrait vous demander de subir un examen paramédical et/ou des tests de laboratoire. Le cas échéant, un fournisseur de services paramédicaux autorisé de la Sun Life vous appellera pour prendre rendez-vous. Ce guide vous indique la meilleure façon de vous préparer à votre rendez-vous.

Vous trouverez des détails sur :

L'examen paramédicalPage 2

Les tests de laboratoirePage 3

Examen paramédical

Ce qu'il faut savoir



Un examen paramédical comprend des questions sur votre santé et sur les antécédents médicaux de votre famille immédiate. Vous devrez donner les dates de diagnostics, des précisions sur les traitements et l'évolution de votre état de santé, s'il y a lieu. Les questions posées sont de nature personnelle et visent à bien comprendre votre état de santé. Un professionnel de la santé prendra note de vos signes vitaux, y compris votre pression artérielle (3 mesures), de votre taille et de votre poids.

Le même jour que votre examen paramédical, vous devez aussi fournir un échantillon de sang ou d'urine. Lisez la page 3 pour en savoir plus sur les tests de laboratoire.

Si votre biceps a un diamètre de plus de 14 po, vous devez en informer le professionnel de la santé pour qu'il apporte un brassard de tensiomètre de largeur appropriée.

Toute information obtenue pendant l'examen demeure confidentielle.

Temps requis

Un examen paramédical avec tests additionnels (bilan sanguin et analyse d'urine) dure de 30 à 45 minutes. Le temps requis dépendra de vos antécédents médicaux et des renseignements que vous aurez préparés en vue de votre rendez-vous.

Comment vous préparer

Voici quelques conseils pour accélérer et simplifier le processus. Nous vous recommandons de vous installer dans un endroit privé où vous pourrez parler librement avec le professionnel de la santé. Voici les points que vous pourriez aborder :

- Nom et posologie des médicaments que vous prenez.
- Nom, adresse et numéro de téléphone des médecins que vous avez rencontrés ou des cliniques que vous avez visitées au cours des cinq dernières années, ainsi que la date de vos derniers rendez-vous.

- Liste de vos affections ou de vos diagnostics, y compris la date des diagnostics, les traitements, les tests effectués et les résultats de ces tests, ainsi que les renseignements sur le médecin traitant.
- Nom, adresse et numéro de téléphone de votre médecin de famille, ainsi que la date et la raison de votre dernière visite.
- Antécédents personnels, médicaux et familiaux (parents et frères/sœurs, et âge au moment du diagnostic).

Voici quelques-unes des affections au sujet desquelles on vous posera des questions :

Trouble sanguin : anémie, trouble de la coagulation.

Masse anormale ou tumeur maligne : cancer, leucémie, lymphome, mélanome.

Cœur et système circulatoire : hypertension artérielle, taux de cholestérol élevé, douleur à la poitrine, accident vasculaire cérébral ou crise cardiaque.

Santé mentale : anxiété, dépression, tentative de suicide.

Glandes ou système endocrinien : diabète, anomalie de la glycémie, trouble de la glande thyroïde.

Trouble musculosquelettique : arthrite, dystrophie musculaire, paralysie.

Trouble gastro-intestinal : hépatite, maladie de Crohn, colite ulcéreuse, saignement rectal ou intestinal.

Peau : nævus dysplasique, grain de beauté atypique.

Système immunitaire : lupus, sclérodermie, VIH, SIDA.

Système génito-urinaire : masses aux seins, cytologie cervicale anormale, prostatite, maladie des reins ou de la vessie et sucre ou protéines dans l'urine.

Système respiratoire : asthme, maladie pulmonaire obstructive chronique, apnée du sommeil.

Système nerveux : sclérose en plaques, démence, retard du développement, trouble convulsif, maux de tête violents, étourdissements, évanouissements.

Yeux, oreilles, nez, gorge, bouche : trouble de la vue, problème auditif, glaucome.

Choses à avoir sous la main

Ayez une pièce d'identité avec photo (permis de conduire ou passeport) avec vous pour confirmer votre identité. Le professionnel de la santé responsable de l'examen d'assurance devra vérifier votre identité avant de commencer.

Après l'examen

La Sun Life utilisera ces renseignements pour vérifier si vous êtes admissible à l'assurance. Il est possible aussi que nous vous demandions de passer des tests ou de répondre à d'autres questions. Si vous avez des questions sur votre examen paramédical, communiquez avec votre conseiller.

Tests de laboratoire

Ce qu'il faut savoir



Pendant les tests de laboratoire, le professionnel de la santé collectera un échantillon de sang et d'urine. Il prendra également vos signes vitaux.

Sang : Le professionnel de la santé utilisera une trousse de laboratoire stérile pour prélever 2 ou 3 fioles de sang.

Urine : Le professionnel de la santé vous donnera une trousse de prélèvement spéciale pour que vous puissiez fournir un échantillon.

Signes vitaux : Le professionnel de la santé prendra en note votre taille, votre poids, votre tour de taille et votre pression artérielle.

Le professionnel de la santé vous remettra un dossier d'information personnalisé qui vous permettra d'obtenir vos résultats environ deux semaines après les prélèvements.

Comment vous préparer

Pour mieux vous préparer à votre rendez-vous au laboratoire, voici quelques recommandations à suivre :

- Limitez la consommation d'aliments salés et riches en cholestérol 24 heures avant l'examen.
- Limitez la caféine, y compris les boissons énergisantes contenant de la caféine, et la nicotine une heure avant votre rendez-vous.
- Évitez ce qui suit 24 heures avant votre rendez-vous :
 - Boissons alcoolisées
 - Décongestionnants nasaux et autres
 - Aliments contenant des graines de pavot
 - Vitamines

- Médicaments sans ordonnance, comme les remèdes contre le rhume, les analgésiques ou les remèdes à base de plantes.
- Buvez un verre d'eau une heure avant votre rendez-vous.
- Dormez suffisamment la nuit précédant l'examen.
- Continuez de prendre vos médicaments sur ordonnance. Ayez sous la main vos médicaments sur ordonnance ou tout autre médicament en vente libre que vous prenez.

Pour le prélèvement d'urine :

- Ayez accès à une salle de bain privée où vous pourrez prélever votre échantillon d'urine.
- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun.

Reportez votre prélèvement d'urine si :

- Vous avez un rhume.
- Vous avez vos menstruations (pour les femmes).

Pour le prélèvement sanguin :

- Évitez d'aller au gym et de faire de l'activité physique intense pendant au moins 24 heures avant et après votre examen. Cela réduira au minimum le risque d'ecchymoses.
- Envisagez de porter un t-shirt ou des vêtements amples pour faciliter le prélèvement sanguin.

Si vous avez déjà éprouvé un problème lors d'une prise de sang, assurez-vous d'en informer le professionnel de la santé.

Si vous avez tendance à faire de l'hypertension :

- Prenez rendez-vous au moment de la journée où vous êtes le plus détendu.

- Sachez que les éléments suivants peuvent faire augmenter temporairement votre pression artérielle. Si possible, évitez-les 24 heures avant votre rendez-vous :
 - Stress
 - Caféine et boissons énergisantes contenant de la caféine
 - Nicotine

Choses à avoir sous la main

- Ayez une pièce d'identité avec photo (permis de conduire ou passeport) avec vous pour confirmer votre identité. Le professionnel de la santé responsable de l'examen d'assurance devra vérifier votre identité avant de commencer.
- Ayez le nom et la posologie des médicaments que vous prenez, ainsi que les raisons pour lesquelles vous les prenez.

Après l'examen

La Sun Life utilisera ces renseignements pour vérifier si vous êtes admissible à l'assurance. Il est possible aussi que nous vous demandions de passer d'autres tests ou de répondre à d'autres questions. Si vous avez des questions sur vos tests de laboratoire, communiquez avec votre conseiller.

Protection des renseignements personnels

Pour le groupe Sun Life, la protection de vos renseignements personnels est une priorité. Nous conservons de façon confidentielle des renseignements personnels sur vous et sur les produits et services que vous avez souscrits auprès de notre organisation, pour vous offrir des produits et services de placement, d'assurance et de retraite qui vous aideront à atteindre vos objectifs financiers à toutes les étapes de votre vie. Pour y arriver, nous devons recueillir, utiliser et transmettre vos renseignements personnels à des fins de tarification, d'administration, d'évaluation des dossiers de règlement, de protection contre la fraude, les erreurs ou les fausses représentations, ainsi qu'à des fins juridiques, réglementaires ou contractuelles. Cela peut nous aider aussi à vous informer sur d'autres produits et services qui pourraient répondre à vos besoins en constante évolution.

Les seules personnes qui ont accès à vos renseignements personnels sont nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers) et les tiers fournisseurs de services, de même que nos réassureurs.

Toute personne que vous aurez autorisée pourra également avoir accès à vos renseignements personnels. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur du Canada, et vos renseignements personnels pourraient alors être régis par les lois qui sont en vigueur dans d'autres pays. Vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, le cas échéant, nous demander par écrit d'y apporter des corrections. Pour en savoir davantage sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, visitez le www.sunlife.ca/confidentialite.